



Vague d'asphaltage sur le boulevard Cartier, la rue Gilles et la rue Amyot

Rivière-du-Loup, le 18 juin 2024 – En cette première vague de chaleur, les chantiers d'asphaltage des rues déferlent à Rivière-du-Loup. Le boulevard Cartier recevra sa couche de bitume chaud dans les prochains jours, alors que les opérations de planage débuteront prochainement sur les rues Gilles et Amyot.

Boulevard Cartier – entre les rues Taché et Plourde

Aussitôt que les travaux de planage entrepris la semaine dernière seront achevés, l'asphaltage commencera, mercredi, sur cette artère du Parc Cartier. Le chantier devrait se fermer au plus tard mardi prochain. En présence de signaleurs, la circulation s'y fera en alternance sur une voie pendant les heures de travail.

Rue Gilles – entre les rues Vézina et Dumas

Si le chantier précédent va rondement, les travaux de planage seront lancés dès mercredi sur la rue Gilles. Situé dans un secteur résidentiel de Saint-Ludger, le tronçon sera temporairement fermé à la circulation pour le temps de ces opérations, évalué à une journée et demie. Une déviation, qui empruntera les rues Alexandre et Louis-Vincent-Dumais, sera mise en place par l'entrepreneur. La pose du bitume se fera à compter de la semaine prochaine, avec les mêmes entraves. La circulation locale sera permise aux résidents en tout temps.

Rue Amyot – entre les rues Frontenac et Sainte-Anne

Les équipes d'asphaltage se déplaceront ensuite au centre-ville, vers la rue Amyot, où le planage de la chaussée devrait débuter jeudi. La circulation sera alors dirigée vers la rue Saint-Louis. Le stationnement en bordure de la rue sera interdit pendant la réalisation des travaux.

Comme toujours, la Ville de Rivière-du-Loup invite les automobilistes, cyclistes et piétons à la prudence et au civisme aux abords des chantiers.

- 30 -

Source : Laura Martin, conseillère
Service des communications
418 867-6714

